



Fermeture de l'église par Ginette Claire

Cette année 2012 commence mal pour notre association du fait de la fermeture de l'église. En novembre 2011, l'entreprise Chanzy-Pardou a effectué la visite annuelle pour vérifier l'état du clocher. Cette visite ayant constaté des dégradations depuis l'année passée, l'entreprise a conseillé à la mairie de poser un périmètre de sécurité devant l'église et une partie de la cour d'école de la Providence. Ensuite la visite de la commission de sécurité en décembre 2011, visite qui a lieu tous les cinq ans, a donné un avis défavorable au maintien de l'accès au public. Un arrêté de fermeture au public a, en conséquence, été pris par le maire Michel CLAIRE le 20 janvier 2012.

L'église St Martin de Bayon de style néo-Renaissance date de 1884. Dans les premières années il fut constaté de nombreuses malfaçons. Dès 1905 sont mis au jour des défauts d'exécution qui compromettent la stabilité structurelle de l'édifice. La commune devenue propriétaire en 1905 réalisa plusieurs campagnes de travaux du fait des dégradations. En 1918, la sacristie et une partie du chœur sont incendiées. En 1934 d'importantes fissures dans le transept et des infiltrations d'eaux sont constatées. En 1940 l'église est touchée par des tirs d'obus, la voûte du chœur ainsi que le maître-autel sont détruits, les parties hautes du beffroi sont aussi endommagées. En 2006, suite à des chutes de pierres venant du beffroi la commune effectua quelques travaux pour purger tous les parements de décoration qui risquaient de tomber. Une consolidation par un cerclage a été faite tout en haut du clocher et une mise en sécurité avec des filets a été posée pour envelopper le beffroi.

Les travaux nécessaires pour pouvoir rouvrir l'église se chiffrent à environ 800 000 euros. Il s'agit de la réfection du clocher et de la mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Une tranche ultérieure confortera la nef et le bas côté ouest. Le maire prépare plusieurs dossiers de demande de subvention, au Conseil régional et aussi à l'Etat au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux). D'autres pistes de recherches de subventions sont en cours (mécénat d'entreprise..)

Dans un même temps la demande de protection au titre des Monuments Historiques a reçu un avis favorable de la Commission Régionale du Patrimoine et des Sites qui s'est réunie à Metz le 28 février dernier. Elle propose l'inscription de l'ensemble de l'édifice. Une subvention d'environ 20% pourrait être obtenue à ce titre.

A noter dans vos agenda

CONCERT SPECTACLE

3 voix 1 piano

Le samedi 12 mai 2012 à 20 h 30
Centre Culturel Henri Gaudel à Bayon

MARCHE ARTISANAL DE NOEL

Le dimanche 2 décembre
De 10h à 18h
Centre Culturel Henri Gaudel à Bayon



L'avenir de notre instrument par Jean-Baptiste Didier

A la suite de l'annonce de la fermeture de l'église, il est légitime de se poser la question de l'avenir de l'orgue durant cette période. Nous savons que l'orgue est un instrument complexe, fait d'une multitude d'éléments mécaniques, axes, balanciers, vergettes, soupapes, mais aussi d'éléments en peaux... Alors que peut-il en advenir pendant plusieurs mois d'inactivité ? Je peux déjà rassurer les amateurs de musique d'orgue, ceux qui aiment notre instrument. En effet, cette parenthèse ne devrait pas affecter notre instrument grâce à plusieurs points : sa conception et sa facture de qualité peuvent supporter une baisse d'activité sans risquer qu'il ne devienne muet comme certains orgues de facture plus complexe (pneumatique), ensuite la Manufacture d'orgues Kern continuera à assurer l'entretien annuel de l'instrument afin de respecter les engagements pris lors des demandes de financement de l'instrument. Enfin, j'assurerai personnellement un suivi régulier afin que notre orgue soit dans le même état lors de la réouverture de l'église qu'actuellement. L'absence de chauffage s'avère être plutôt un point positif qu'un problème, car cela évitera les changements très brusques de température et d'hygrométrie plus préjudiciables à l'instrument qu'un froid constant.

Souhaitons, bien entendu, la réouverture la plus rapide possible afin qu'une activité normale puisse reprendre pour la paroisse, l'association et les organistes !

Les trois concerts qui étaient prévus sont annulés, et nous ne participerons pas à la programmation de la Route des Orgues du Lunévillois en 2012 et 2013.

Appels aux dons

En 2009, une convention a été signée entre la mairie et la Fondation du Patrimoine qui recueille les dons pour la restauration de l'église. Ces dons sont déductibles de l'impôt sur le revenu. Un formulaire de souscription est joint avec le petit journal ou disponible sur le site de la mairie de Bayon : <http://www.mairie-bayon.fr/>. Il faut recueillir au moins 36.000 euros de dons pour obtenir les subventions de la Fondation du Patrimoine et du Conseil Régional.

Eglise et orgue sont intimement liés et ne peuvent fonctionner l'un sans l'autre. Lors du Conseil d'Administration de l'association du 11 février, il a été proposé par Mariette Didier de faire un don pour participer aux travaux de restauration de l'église. Cette décision sera soumise au vote des adhérents lors de la prochaine assemblée générale de l'association en octobre 2012.

3 voix, un piano pour l'église de Bayon.

par Mariette Didier

La fermeture de l'église va donc nous priver pour quelque temps du plaisir de nous revoir pour écouter chanter notre orgue. Mais une autre proposition s'offre à nous de passer un bon moment ensemble : le groupe « 3 voix, un piano » nous offre gracieusement un concert-spectacle de chansons françaises **le samedi 12 mai 2012** à 20 h 30 au Centre Culturel Henri Gaudel à Bayon.

Michèle PIERRE, Jean-Yves GALL et Gilles RAMBOUR, accompagnés au piano par Dominique BREDÀ (un familier de notre instrument), ont pour objectif d'offrir leurs concerts à des associations à but humanitaire. Le projet de notre association les avait séduits lorsque notre orgue était en construction, mais nous n'avions pas pu trouver de date qui convienne à tous ; nous nous proposons donc de participer à notre manière au projet de restauration de l'église en organisant ce concert avec eux.

Nul doute qu'ils enchanteront, par leur prestation dynamique et chaleureuse, un public que nous espérons nombreux. N'hésitez pas à emmener vos amis !

L'entrée est libre ; la collecte sera remise à la mairie de Bayon.

Une superbe soirée en perspective !

Parrainage des tuyaux

par Jean-Baptiste Didier

Nous avons lancé en 2005 notre opération de parrainage des tuyaux de notre futur orgue afin que chacun puisse participer à la mesure de ses moyens et de manière ludique à ce grand projet.

Cette opération qui a continué jusqu'à ce jour a rencontré un beau succès auprès des particuliers du Bayonnais, de Lorraine et de France en général!

Plus de 75 % des presque 1900 tuyaux de notre instrument ont trouvé un parrain ou une marraine, de tous âges !

Nous tenons, une nouvelle fois, à remercier chacune et chacun de vous pour cette générosité qui a permis la réalisation de ce formidable instrument.

Nous avons décidé de terminer ce programme de parrainage afin de pouvoir éditer la liste des donateurs sur un support visible de tous. Le panneau de cette liste sera inauguré dans l'église de Bayon lors du grand concert que les Amis des Orgues organiseront pour la réouverture de l'église.

Le projet d'extension de la pédale avec 2 jeux proposé en 2009 ne sera donc pas maintenu. Il a été décidé que les quelques parrainages qui ont été faits pour ces 2 jeux seront redirigés vers les tuyaux existants encore disponibles.

Cotisations 2012

Comme chaque année, nous vous rappelons que vous pouvez adhérer ou ré adhérer à l'association pour 10 euros, ou devenir membre bienfaiteur pour 30 euros. Cette adhésion vous permet de voter à l'Assemblée Générale et de recevoir le Petit Journal des Orgues. Rappelons que ces dons et adhésions sont déductibles à 66% de l'impôt sur le revenu.

Le Marché Artisanal de Noël

dimanche 2 décembre 2012
de 10h à 18h au Centre Culturel Henri Gaudel
Ancienne salle des fêtes de Bayon

Un bilan positif pour le Marché artisanal de Noël du 27 novembre 2011, une bonne fréquentation du public et une variété d'exposants contents de leur journée à Bayon. L'édition 2012 aura lieu le 2 décembre au Centre Culturel, une trentaine d'exposants artistes et artisans vous proposeront leurs créations. Les petits gâteaux, les pains d'épices seront préparés par les membres de l'association.

Cours d'orgue

Suite à la fermeture de l'église les cours d'orgue donnés par Vincent Daniel ont été déplacés sur l'orgue historique de Villacourt et l'orgue de l'église Saint Jacques de Lunéville. Merci aux associations pour l'accueil du professeur et des élèves afin de continuer les cours. Vincent DANIEL est élève en 4e cycle au conservatoire de St Maur Des Fossés dans la classe d'Eric Lebrun. Il enseigne également à l'école de musique de Lunéville.

Renseignements : 06 09 52 31 63

ADHESION BOUTIQUE

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : e-mail :

Je souhaite (ré)adhérer à l'Association (*)

cotisation de 10 € → =

Je souhaite devenir Membre Bienfaiteur

don de 30 € → =

Je commande la brochure sur les orgues de Bayon

..... 10 € (+ 2 euros de frais) → =

Je commande le C D souvenir de l'orgue Didier Van Caster

T. Bohlinger, O. Schmitt, V. Lescalier, A. Schuhmacher.

..... 10 € (+ 2 euros de frais) → =

Je commande le C D de l'orgue Kern Portraits n° 1

Enregistré par Frédéric Mayeur

..... 16 € (+ 2 euros de frais) → =

Je commande le C D Cérémonies Religieuses en Lorraine

Enregistré partiellement sur l'orgue Kern par Dominique Bréda

..... 16 € (+ 2 euros de frais) → =

Total : =

Ci-joint un chèque du montant total à l'ordre de « Association des Amis des orgues de Bayon » à retourner à :

Mariette DIDIER 30, rue Principale 54290 LOROMONTZEY
Tél : 03 83 72 43 97